



## CONSEIL COMMUNAL CHÉSEREX

### Procès-verbal de la séance du Conseil communal du 26 mars 2026

Francis Baud, Président, souhaite la bienvenue à tous, la secrétaire passe à l'appel.

Membres présents : 29

Membres absents : 1

Membres excusés : 9

Total membres : 39

Le quorum est atteint.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Assermentation d'une nouvelle conseillère
2. Acceptation du procès-verbal de la séance du 11 décembre 2025
3. Nominations statutaires
4. Communications du bureau
5. Communications de la Municipalité
6. Préavis 49/2026 : Création d'un espace Sport et Loisirs – Demande de crédit d'investissement
7. Rapport des délégués aux associations intercommunales
8. Divers.

#### 1. Assermentation d'une nouvelle conseillère

Madame Lidia Piaget, est la prochaine conseillère sur la liste des suppléantes.

Francis Baud, Président, l'invite à se présenter devant l'assemblée et à prêter serment.

#### 2. Approbation du procès-verbal de la séance du 11 décembre 2025

- Marie-Claude Polglaze, Conseillère, relève une erreur au pt. 3 : l'appartement de fonction est loué pour CHF 2'700.- / mois et les 4 places de parking pour CHF 1'500.- / mois.
- Mélanie Pernet, Conseillère, relève une faute de frappe au bas de la p, 2 « les décomptes n'arriveront qu'**au** printemps prochain ». Et en p. 6 pt 2 « les passants sont obligés de marcher sur la **route.** »
- François Mathey, Conseiller, mentionne en p. 5 que l'annexe 5 est bien la RLPrPNP (comme indiqué à la ligne suivante)

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité avec ses modifications.

### 3. Nominations statutaires

Francis Baud, Président, informe l'assemblée que suite au départ de Monsieur Burkhalter, son poste au sein de la commission des finances doit être repourvu (ceci jusqu'à la fin de cette législature, soit au 30 juin 2026, ainsi que le poste de délégué au sein de Région de Nyon.

Madame Marie-Claude Polglaze se porte candidate à la commission des finances. Aucun autre conseiller ne se présente. Madame Polglaze est donc élue à cette fonction jusqu'à la fin de la législature.

Laurent Prélaz et Christian Piaget se portent candidats comme délégués au sein de Région de Nyon. Laurent Prélaz accepte le poste de délégué et Christian Piaget celui de remplaçant. Ils sont tous les deux remerciés.

### 4. Communications du bureau

1. Les élections et votations se sont bien déroulées le 8 mars. Cependant quelques réglages ont été nécessaires pour employer le nouveau scanner. Le prochain dépouillement aura lieu le 29 mars. Francis Baud, Président, remercie tous les conseillers venus aider lors de cette journée ensoleillée. Ce fut un dimanche intense (8h à 16h). Le 29 mars, seulement 9 conseillers seront convoqués et nous espérons terminer ce travail vers 13h.
2. Francis Baud, Président, rappelle que la votation au niveau communal ne se fait pas avec le livre **complet** reçu du Canton, mais qu'une **seule page** est nécessaire sans quoi le vote est considéré comme nul.
3. Le président annonce qu'il a reçu la démission de Lilly Steimer, qui a œuvré de longues années comme secrétaire. Les candidatures sont ouvertes.

### 5. Communications de la Municipalité

Monique Locatelli, Syndique :

- présente la situation des liquidités. La situation du CCP est très confortable, Les paiements en suspens sont déjà activés (1'578'000.- CHF, arrondi). Il est prévu les péréquations, la cohésion sociale, la police, le solde de la participation à l'AEE, la charge à l'AIAB, les transports ainsi que les salaires et les vacances pour l'administration communale.
- Si on compare les impôts rentrés au premier trimestre, les montants sont similaires en cette période.
- En fin d'année 2025, nous avons pris note de la résiliation du bail à loyer au 30 juin 2026 de l'épicerie, ceci après 26 ans de fidèles services de Cathy Guignard. Dès le 1er juillet 2026, la gestion de l'épicerie sera reprise par Monsieur Christian Rebetez et Madame Rachel Muhlethaler, sa compagne sous l'appellation « Epicerie de Chésereux Sarl ».
- Cathy Guignard restera comme employée à 80 % au moins pendant une année pour assurer la transition.

Patrick Barras, Municipal :

- La traversée piétonne de la route de Crassier au niveau du restaurant est souvent problématique, car des véhicules se garent sur le côté de la route et le passage piétons n'est pas visible. On a déjà sévi sur ce point.
- Une journée « Portes ouvertes » est organisée à la déchetterie samedi matin 28 mars. Café et croissants seront offerts. Une vente de sacs de terreau de 20 litres et 40 litres sera effectuée comme l'année précédente.
- Pour information, la taxe déchets sera abaissée à CHF 90.-/adulte et CHF 45.-/enfant.
- Les travaux à l'Auberge n'ont pas encore commencé dû à une opposition récurrente. L'opposant a jusqu'au 13 avril pour justifier son recours auprès du CDAP (Cour de Droit Administratif et Public du Tribunal cantonal).

Yvan Laurent, Municipal :

- Sources de la Florettaz : nous avons pu améliorer le rendement de la source gravitaire (15-20 % de plus). Une source artésienne a été découverte 30 m sous terre qui nous permettra de pomper jusqu'à 600 l/min. Elle sera complètement exploitée au mois de juin 2026. Des arbres seront plantés dans cette zone à la fin des travaux.
- SIECGE : les fontaines seront mises en fonction la semaine prochaine.
- L'antenne Swisscom a été montée et sera en fonction après les vacances de Pâques.
- Sécurité : une nouvelle installation est en fonction à l'école. Il s'agit d'une alarme AMOK utilisée en cas d'attaque violente. Les enseignants ont été formés à cette procédure. Aucun exercice n'est prévu avec les enfants pour éviter de les traumatiser.

Pascal Steimer, Municipal :

- Il y a une année le Canton avait demandé aux communes d'établir un plan « Energie et Climat ». La commission nommée y travaille depuis plus d'une année. Le rapport rendu mentionne quatre mesures concrètes : une charte pour les jardins, une charte pour les manifestations, une charte pour les achats et l'utilisation des eaux de pluie. Il rappelle que le 5 juin prochain il y aura une communication par rapport à la charte des jardins.
- STEP : Le projet de démantèlement de la STEP avance avec des appels d'offre. Dans quelques jours nous procéderons à l'ouverture des soumissions et nous pourrons commencer seulement cet automne. Ce démantèlement exige de passer à travers champs, ce qui n'est pas indiqué en période estivale. Le raccordement à l'AEB pourra alors se faire.

Dominique Fleury, Municipal :

- Déchets : nous avons constaté que les déchets ne sont souvent pas triés correctement, et les municipalités hésitent à engager une personne supplémentaire pour la surveillance.
- L'entreprise « Cosedec » a créé une application qui permet de guider le consommateur dans le traitement des déchets (voir aussi le récent Brasse-Cailloux).
- Pedibus : il fonctionne comme un vrai bus mais...à pied. L'idée a germé dans la tête de quelques parents pour accompagner les enfants à l'école. Des panneaux explicatifs se trouvent sur certains chemins du village. La Municipalité a soutenu ce projet.

## **6. Préavis 49/2026 : Création d'un espace Sport et Loisirs – demande de crédit d'investissement**

Mélanie Pernet, Conseillère, lit le rapport de la commission ad hoc.

Christian Piaget, Conseiller, lit le rapport de la commission des finances.

Philippe Lacôte, Conseiller, fait partie de la commission du PEC et cette dernière avait soumis à la Municipalité le besoin d'avoir un coin fraîcheur, car elle n'a pas vu cette option dans le projet. Il n'y est pas non plus prévu une prise d'eau près de la pergola.

Antonello Francescato, Conseiller, demande s'il y a un impact sur le loyer de l'UAPE et pourquoi l'amortissement de la dépense est calculé sur l'entier de la dépense et non sur la moitié.

Christian Piaget, Conseiller, répond qu'il ne voit pas l'impact sur le loyer de l'UAPE. Nous avons un crédit d'investissement. On ne saura le coût effectif que lorsque nous aurons les calculs effectifs.

Monique Locatelli, Syndique, ajoute que c'est comme un budget qu'on prépare et qui est pris sur la totalité.

Mélanie Pernet, Conseillère, rappelle que les enfants utilisent les places de sport mais utiliseront cet espace « en tant que citoyen » non par l'UAPE.

Vote : le préavis 49/2026 est accepté à l'unanimité.

## **7. Rapport des délégués aux associations intercommunales**

AIAB : (Evelyne Haesler) 2 préavis dont les comptes sont acceptés - les vacances des membres du CODIR qui n'avaient pas été augmentées depuis 2011 seront adaptées. Les comptes 2025 présentent une diminution d'environ CHF 500'000.- par rapport au budget et aux comptes 2024.

AEE : (Tatiana Alder) - pas de séance.

SDIS : (Alexandre Bory) la prochaine séance aura lieu le mardi 28 avril.

Yvan Laurent ajoute : les comptes ont été acceptés à l'unanimité. Il y aura une baisse substantielle des coûts l'année prochaine – des contrôles techniques par rapport à la sécurité dans les abris ont eu lieu - il s'agit de suivre les normes des assurances incendie.

SIECGE : pas de séance.

GROUPEMENT FORESTIER : (Alexandre Ansermet) séance le 18 mars à Crans – préavis sur les comptes avec une économie de 30 % - préavis sur les indemnités pour la prochaine législature, elles montent de CHF 120.- à 150.- par session.

## **8. Divers**

- Mélanie Pernet, Conseillère, invoque le problème récurrent de la sécurité sur la route près de l'administration, spécialement aux heures de sortie des classes. La visibilité est mauvaise pour les automobilistes qui viennent de Gingins.  
Patrick Barras, Municipal, a fait venir la commission du canton. Tous les panneaux sont bien visibles, à part à cet endroit précis. Un passage de sécurité sera donc ajouté.

- Philippe Lacôte, Conseiller, souhaite savoir pourquoi les pompiers sont venus le 15 février.  
Patrick Barras, Municipal, répond qu'il y a de l'eau qui ruisselle à travers les champs. Les drainages vont être renforcés mais on ne peut rien faire de plus. Nous savons que c'est une zone sensible.
- François Mathey, Conseiller, nous informe que la région de Chésereux est maintenant dessinée sur le verso des nouveaux billets de banque de CHF 50.- avec une image de la Dôle et d'un muret du Jura.
- Dominique Fleury, Municipal, rappelle que les résultats des votations et élections seront connues dimanche 29 mars et que Télé Région Nyon passera à Chésereux pour recueillir les impressions des habitants.
- Francis Baud, Président, termine la séance en passant la parole à Jean-François Burkhalter qui vient de déménager de Chésereux. Celui-ci relève le plaisir qu'il a eu de faire partie du Conseil communal et de la commission des finances en particulier et remercie pour la bonne entente au sein du village.

La séance se termine à 21h00.

Francis Baud



Président



Lilly Steimer



Secrétaire